



Très chers amis du Crapaud,

Vous et nous, sommes dans la dernière ligne droite dans la préparation des courses de l'Ultra Trail de la Brie des Morin. Ce mail a pour objet de vous récapituler les points qui nous semblent importants. Nous vous demandons de le lire avec attention afin que votre épreuve se déroule dans les meilleures conditions possibles.

La date de la course (cela peut faire sourire, mais nous avons tous les ans des coureurs qui viennent le lendemain...), c'est le **SAMEDI 30 AVRIL**.

Le trail est par définition un sport nature. N'hésitez pas à jeter un coup d'œil à la météo (parfois évolutive...) afin de prévoir l'équipement adéquat.

LE RETRAIT DES DOSSARDS :

Il se fera à Saint Cyr sur Morin à la salle Polyvalente (à côté de la Mairie) :

- Le vendredi 29 avril de 17H00 à 22H00
- Le samedi 30 avril à partir de 06H00 et jusqu'à 15 minutes avant le départ de la course.

POUR VOTRE CONFORT NE VENEZ PAS RETIRER VOTRE DOSSARD A DERNIER MOMENT.

HORAIRES DE DEPART/LIEU DE DEPART

- Rando du Point du Jour (66km) : 7H00 Saint-Cyr
- Ultra Trail de la Brie des Morin (87km) : 8h00 Saint-Cyr
- Trail du Tacot Briard (30km) : 9h30 Saint-Cyr
- Marche du Tacot Briard (30km) : 9h45 Saint-Cyr
- Grand Trail du Sonneur (66km) : 10h00 Saint-Cyr
- Randos Terroirs (5km) : 10H00 la Trétoire
- Mini-Trail : 650 m : 13h45 Saint-Cyr
- Mini-Trail : 1500 m : 14h15 Saint-Cyr
- Mini-Trail : 2900 m : 14h45 Saint-Cyr
- Course des Têtards (10km) : 21h15 Saint-Cyr
- Marche des Têtards (10km) : 21h30 Saint-Cyr

STATIONNEMENT

Les zones de stationnement sont prévues sur l'ancien terrain de football à 250 m de la ligne de départ. En cas de terrain non praticable, nous avons prévu une zone de stationnement à Saint Ouen sur Morin. Pour des raisons de sécurité et afin d'assurer des conditions de départ satisfaisantes pour tous, le stationnement est interdit devant la Mairie sur une longueur de 500 mètres. Ne stationnez pas n'importe où et ne gênez surtout pas les sorties des riverains.

BALISAGE

Vous participez à un trail, et à la différence d'une course sur route, l'itinéraire est balisé par des jalons qui peuvent prendre différentes formes : rubalises, flèches, indications au sol, etc., en fonction de la nature du terrain. Il vous appartient d'être attentif sur ces indications en ne vous fiant pas forcément au coureur qui est devant vous et qui peut être sur une autre distance ou n'avoir pas été attentif au balisage.

PUCE / CHRONOMETRAGE / DOSSARD

Une puce de chronométrage à fixer sur votre chaussure, vous a été fournie. Sans cette dernière vous ne pourrez être ni chronométré, ni classé. Ces puces devront également être restituées à l'organisation à l'arrivée ou au commissaire de course en cas d'abandon. Les puces non restituées seront facturées 5€ au participant.

Votre dossard, devra être porté sur le torse et parfaitement visible en toute circonstance.

SECURITE

Une fiche de sécurité est en annexe de ce mail, elle sera également jointe à votre dossard et vous devrez la conserver avec vous pendant toute la course.

Le matériel obligatoire pourra être contrôlé à tout moment par un commissaire de course. L'absence d'un ou de plusieurs éléments du matériel obligatoire pourra entraîner l'arrêt du coureur et l'invalidation du dossard par le commissaire de course.

Nous vous demandons dès à présent d'intégrer dans vos portables les numéros de l'organisation :

Responsable Organisation : Pascal Baron 06 09 48 11 78

Responsable sécurité : Jean Pierre Simard 06 72 95 65 72

Responsable rapatriement abandon: Nathalie Petit 06 87 01 30 97

Bonnes Courses à toutes et à tous, en souhaitant vivement que vous prendrez le même plaisir à courir que nous à vous accueillir.

Toute L'équipe organisatrice de l'Ultra Trail de la Brie des Morin

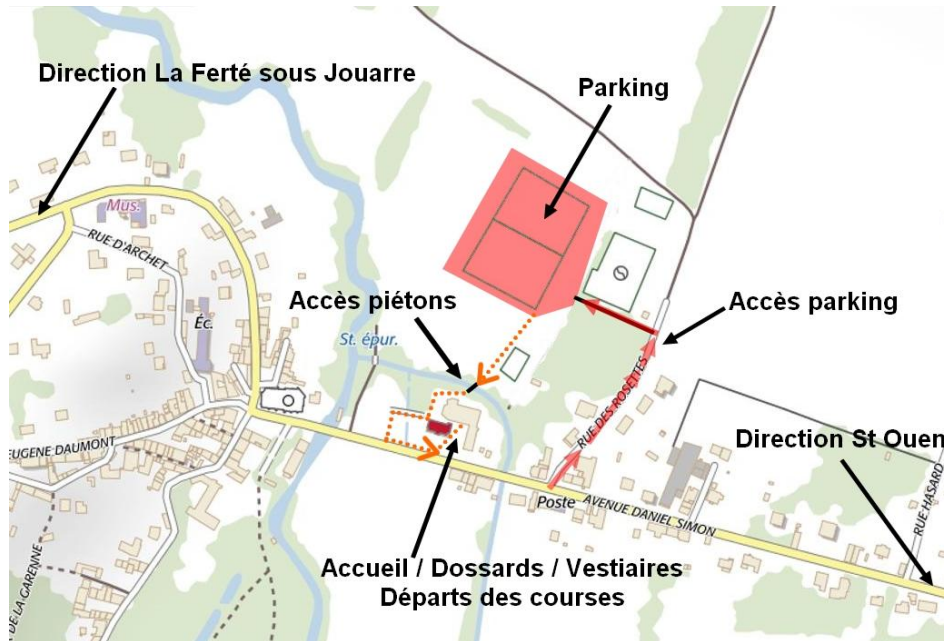


✉ 18b avenue de la Ferté-sous-Jouarre - 77750 Saint-Cyr-sur-Morin ☎ 01.60.23.86.55 / 06.09.48.11.78

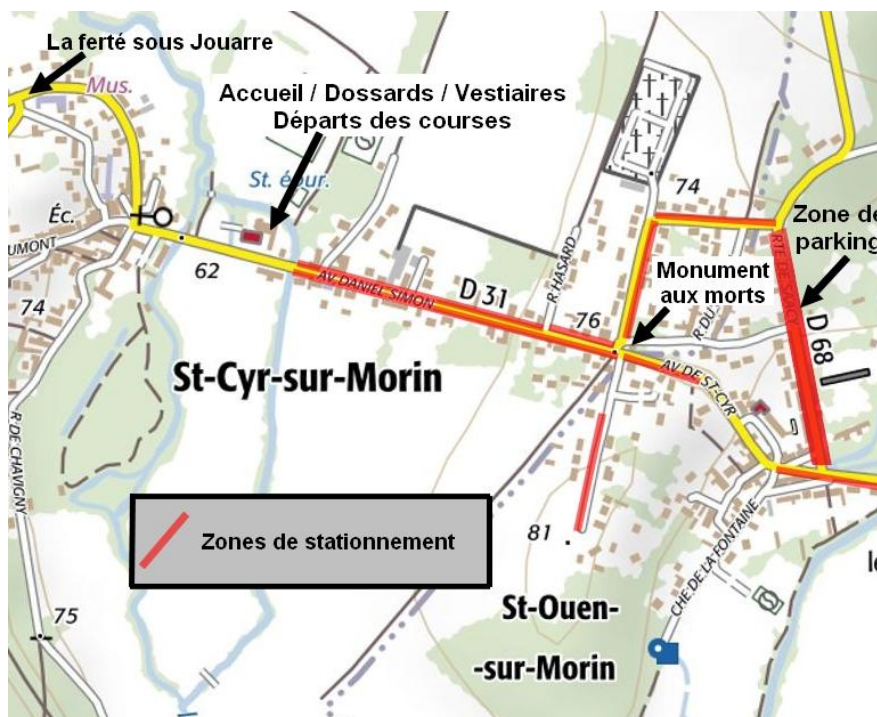
@ pascal@utbriedesmorin.com 🌐 www.utbriedesmorin.com

📺 Suivez-nous

ZONES DE STATIONNEMENT SAINT CYR SUR MORIN



ZONE DE STATIONNEMENT "NORMALE"



ZONES DE STATIONNEMENT EN CAS D'INTEMPERIES

INFORMATION CONCERNANT LE CHRONOMETRAGE Un système simple et fiable



La puce doit être récupérée à la fin de l'épreuve.

La puce mesure 46 mn x 57 mn pour 1,8mn épaisseur et pèse **6 grammes**

Etape 1

Passer les liens fournis sous les lacets de votre chaussure.

Vous devez porter la puce de chronométrage pour que votre performance soit enregistrée.



Etape 2

Enfiler les liens dans les trous de la puce IPICO

Etape 3

Sécuriser la puce en enroulant les liens 3 - 4 fois entre eux

Important
Pas de puce = pas de temps,
= pas de classements
possible.....

